

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 12-mars-2012

Date de révision 24-déc.-2021

Numéro de révision 6

1. Identification

Nom du produit Tris Acétate EDTA 25X Poudre

BP1331-1 Cat No.:

Synonymes Tris-EDTA mixture

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Fabricant

Fisher Scientific Company One Reagent Lane Fair Lawn, NJ 07410

Tel: (201) 796-7100

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC®, Outside the USA: 001-703-527-3887

CHEMTREC®, Inside the USA: 800-424-9300

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Catégorie 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Provoque des lésions oculaires graves



Conseils de prudence

Prévention

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage **Intervention**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3: Composition/informations sur les composants

| Composant | No. CAS | % en poids |
|--|-----------|------------|
| 1,3-Propanediol, 2-amino-2-(hydroxymethyl)-, | 6850-28-8 | 45-50 |
| acetate (salt) | | |
| Tris (hydroxymethyl) aminomethane | 77-86-1 | 40-45 |
| Tetrasodium EDTA | 64-02-8 | 3-4 |
| Disodium EDTA | 139-33-3 | 3-4 |

4. Premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Obtenir des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus

importants

Cause de graves lésions oculaires.

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO2), une poudre extinctrice, une mousse

anti-alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair Aucun renseignement disponible

Méthode - Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Aucun renseignement disponible

Supérieures Inférieure Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

| Santé | Inflammabilité | Instabilité | Dangers physiques |
|-------|----------------|-------------|-------------------|
| 2 | 1 | 0 | N/A |

| 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel | | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|--|
| Précautions personnelles | S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. | | | | | |
| Duá continua en vivo un un entelea | Éviter la formation de poussière. | | | | | |
| Précautions environnementales | Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. | | | | | |
| Méthodes de confinement et de nettoyage | Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. | | | | | |

| | 7. Manutention et stockage |
|--------------|--|
| Manutention | Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter l'ingestion e l'inhalation. Éviter la formation de poussière. |
| Entreposage. | Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Matières incompatibles. Agents oxydants forts. |

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Ce produit ne contient aucunes substances dangereuses avec des limites d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifique à la région.

Mesures techniques

S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail. Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

| Matériau des gants | Le temps de passage | Épaisseur des gants | Commentaires à gants |
|--------------------|-----------------------------|---------------------|-------------------------|
| Caoutchouc nitrile | Voir les recommandations du | - | Protection contre les |
| Néoprène | fabricant | | éclaboussures seulement |
| Caoutchouc naturel | | | |
| PVC | | | |

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé: Filtre à particules conforme à la norme EN 143

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Solide Aspect Blanc Odeur Inodore

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

8-9 @ 25°C

Point/intervalle de fusion Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Point/intervalle d'ébullition Point d'éclair Aucun renseignement disponible

Non applicable Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures Aucune donnée disponible Inférieure Aucune donnée disponible Pression de vapeur Aucun renseignement disponible

Densité de vapeur Non applicable

Densité Aucun renseignement disponible

Solubilité Soluble

Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Température de décomposition

Non applicable Viscosité

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction No

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Date de révision 24-déc.-2021

Tris Acétate EDTA 25X Poudre

Conditions à éviter Produits incompatibles. Éviter la formation de poussière.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

Oxydes de carbone

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

DL50 par voie oraleCompte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

DL50 par voie cutanéeCompte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

Mist CL50 Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 5

mg/l.

Renseignements sur les

composants

| Composant | DL50 orale | DL50 épidermique | LC50 Inhalation | |
|-----------------------------------|--------------------------------|-------------------------|-----------------|--|
| Tris (hydroxymethyl) aminomethane | LD50 = 5900 mg/kg (Rat) | LD50 > 5000 mg/kg (Rat) | Non inscrit(e) | |
| Tetrasodium EDTA | LD50 = 1780 - 2000 mg/kg (Rat) | Non inscrit(e) | Non inscrit(e) | |
| Disodium EDTA | LD50 > 2 g/kg (Rat) | Non inscrit(e) | Non inscrit(e) | |

Toxicologically Synergistic

Products

Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Irritation Irritation lrritation Irritation Irritation

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

| Composant | No. CAS | CIRC | NTP | ACGIH | OSHA | Mexique |
|------------------------|-----------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| 1,3-Propanediol, | 6850-28-8 | Non inscrit(e) |
| 2-amino-2-(hydroxyme | | | | | | |
| thyl)-, acetate (salt) | | | | | | |
| Tris (hydroxymethyl) | 77-86-1 | Non inscrit(e) |
| aminomethane | | | | | | |
| Tetrasodium EDTA | 64-02-8 | Non inscrit(e) |
| Disodium EDTA | 139-33-3 | Non inscrit(e) |

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu STOT - exposition répétée Aucun connu

Tris Acétate EDTA 25X Poudre

 Danger par aspiration
 Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Contient une substance:. Toxique pour les organismes aquatiques. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement.

| Composant | Algue d'eau douce | Poisson d'eau douce | Microtox | Daphnia magna |
|------------------|--|---|--------------------|---|
| Tetrasodium EDTA | EC50: = 1.01 mg/L, 72h (Desmodesmus subspicatus) | LC50: = 121 - 1592 mg/L, 96h static (Lepomis macrochirus) | Non inscrit(e) | EC50: = 140mg/l, 48h (Daphnia magna) |
| Disodium EDTA | Non inscrit(e) | Leuciscus idus: LC50 > 500 | EC50 = 56 mg/L 8 h | > 100 mg/L 24h |

Persistance et dégradabilité

Soluble dans l'eau Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOTNon réglementéTMDNon réglementéIATANon réglementéIMDG/IMONon réglementé

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

| Composant | No. CAS | DSL | NDSL | TSCA | TSCA Inventory notification - Active-Inactive | EINECS | ELINCS | NLP |
|---|-----------|-----|------|------|---|-----------|--------|-----|
| 1,3-Propanediol, 2-amino-2-(hydroxymethyl)-, acetate (salt) | 6850-28-8 | - | X | X | ACTIVE | 229-939-6 | - | - |
| Tris (hydroxymethyl) aminomethane | 77-86-1 | Х | - | Х | ACTIVE | 201-064-4 | - | - |
| Tetrasodium EDTA | 64-02-8 | Х | - | Х | ACTIVE | 200-573-9 | - | - |
| Disodium EDTA | 139-33-3 | Х | - | Х | ACTIVE | 205-358-3 | - | - |

| Composant | No. CAS | IECSC | KECL | ENCS | ISHL | TCSI | AICS | NZIoC | PICCS |
|-----------------------------|-----------|-------|----------|------|------|------|------|-------|-------|
| 1,3-Propanediol, | 6850-28-8 | - | - | - | - | X | - | Х | Х |
| 2-amino-2-(hydroxymethyl)-, | | | | | | | | | |
| acetate (salt) | | | | | | | | | |
| Tris (hydroxymethyl) | 77-86-1 | X | KE-01403 | Х | Х | X | Х | Х | Х |

| aminomethane | | | | | | | | | |
|------------------|----------|---|----------|---|---|---|---|---|---|
| Tetrasodium EDTA | 64-02-8 | Х | KE-13654 | X | X | X | X | X | Х |
| Disodium EDTA | 139-33-3 | X | KE-13651 | X | X | Х | X | Х | X |

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

| Composant | substances soumises à | REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses | 1907/2006) article 59 - Liste |
|------------------|-----------------------|---|-------------------------------|
| Tetrasodium EDTA | - | Use restricted. See item 75. (see link for restriction details) | - |

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| Composant | No. CAS | OECD HPV | Des polluants organiques persistants | Potentiel de destruction de l'ozone | Restriction des substances dangereuses (RoHS) |
|---|-----------|----------------|--|---|---|
| 1,3-Propanediol, 2-amino-2-(hydroxymethyl)-, acetate (salt) | 6850-28-8 | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| Tris (hydroxymethyl) aminomethane | 77-86-1 | Inscrit(e) | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| Tetrasodium EDTA | 64-02-8 | Inscrit(e) | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| Disodium EDTA | 139-33-3 | Inscrit(e) | Non applicable | Non applicable | Non applicable |

| Composant | No. CAS | La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs | Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité | Rotterdam Convention (PIC) | Basel Convention (Hazardous Waste) |
|-----------------------------|-----------|--|--|-------------------------------|---------------------------------------|
| 1,3-Propanediol, | 6850-28-8 | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| 2-amino-2-(hydroxymethyl)-, | | | | | |
| acetate (salt) | | | | | |
| Tris (hydroxymethyl) | 77-86-1 | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| aminomethane | | | | | • |
| Tetrasodium EDTA | 64-02-8 | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| Disodium EDTA | 139-33-3 | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |

16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de préparation12-mars-2012Date de révision24-déc.-2021Date d'impression24-déc.-2021

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité